

## Samedi 10 octobre 2020 « Le quartier Charonne »



Attaché à la ville de Paris en 1860, le quartier de Charonne est un ancien village, aujourd'hui situé dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, qui, avec ses rues pavées et ses maisons basses, a conservé le charme des vieux faubourgs de la capitale. Même si les grands immeubles ont peu à peu fait leur apparition aux abords du quartier, l'ancien village a su garder son allure bucolique, et l'on en oublierait presque que l'on se trouve dans la capitale. La rue Saint-Blaise, tout particulièrement, avec ses jolies façades restaurées, ne manque pas d'attrait.

Celle-ci était d'ailleurs

autrefois la rue principale du village. Non loin de là, c'est le ravissant square des Grès, bordé de charmantes maisonnettes, qui séduit les amateurs de flânerie.

Fin 19<sup>ème</sup> siècle, les Apaches et les Gars d'Charonne étaient les plus nombreux, regroupant plusieurs bandes ultra-violentes qui vivaient entre la teuf, les bastons et les meurtres. Côté Montpar', les Mohicans semaient la Terreur Rouge. Il s'agissait de la bande la plus violente, qui s'est nommée comme cette tribu d'Indiens qui se barbouillaient le visage avec du sang d'animaux.



### INFOS PRATIQUES

Rendez vous à la gare de Vigneux à 12h40, ou à 13h55 au métro Alexandre Dumas

Billets SNCF pris en charge par AAEMAP (si vous n'avez pas de titre de transport).

RER D jusqu'à gare de Lyon, RER A jusque Nation et ligne 2 jusque Alexandre Dumas

Guide : Thierry Delbassé



Difficulté 3/4

Votre correspondant est: Alette 06.79.64.72.80 et Michel 06.77.81.87.88



## Samedi 10 octobre 2020 « Le quartier Charonne »

Nom, Prénom:.....

Maximum: 25 personnes

Autre(s) participant(s):.....

Adhérent(s): 17€ X.....

En fonction des titres de transport dont vous (et les autres participants) disposez, merci d'indiquer le nombre d'aller/retours que l'AAEMAP doit prévoir de prendre en charge au départ de Vigneux.

Prise en charge des transport

oui

non

Nbs.....

A renvoyer à: AAEMAP, 76 rue des hortensias, 91270 Vigneux-sur-Seine.

L'inscription est entérinée, en l'absence d'appel personnalisé de l'AAEMAP.